

Bulletin Municipal 2019



Le mot du Maire

Bonjour à tous

En cette fin de mandat, qui devrait être pour ma part une fin d'engagement, beaucoup de changements sont prévus dans la commune.

Au niveau de l'école, l'année dernière Jean -Paul est parti en retraite, il a été remplacé par Sandra qui n'a pas obtenue le poste pour la rentrée prochaine.

C'est donc Lise TISSANDIER qui sera notre institutrice en septembre.

Dominique étant en maladie depuis septembre 2018, nous avons embauché Nathalie en C. D. D.

Lucie en contrat service civique a assuré l'accueil des enfants avant et après la classe, mais le service civique a une durée maximale de 10 mois, nous recherchons un ou une jeune pour la rentrée.

Depuis un an Ophélie conduit le bus qui transporte les enfants qui viennent du Puy-Saint- Gulmier.

Joy partant à la retraite fin août, Pascal a intégré l'équipe depuis le 01 juillet afin d'assurer la transmission du service.

D'ici le printemps, d'autres changements auront lieu au niveau de la commune.

Pour nous, notre principale préoccupation est la situation de sécheresse que nous vivons encore une fois cette année.

L'équipe municipale surveille attentivement la consommation ainsi que

la ressource mais j'ai peur que l'automne soit compliqué. Pour que tous les villages puissent avoir de l'eau au robinet, je vous demande d'économiser l'eau, merci de privilégier les fontaines, puits, marres et autres sources pour arroser les jardins et abreuver les animaux. Nous avons positionné une cuve au village des Aymards pour remplir les tonnes, peut-être serait-il possible d'en installer ailleurs? Nous sommes ouverts à toutes propositions.

Merci également de nous signaler toute baisse de pression, disfonctionnement ou fuite.

La réhabilitation du Presbytère est en cours, la fin du chantier est prévue pour le mois de septembre, une visite sera organisée avant la mise en location.

Un marché de voirie a été signé courant juin avec l'entreprise Coudert, avec un début des travaux au 15 juillet et une fin au 15 octobre. Après un entretien récent avec un responsable de l'entreprise, je reste assez pessimiste sur le planning, les travaux risquent d'être reportés.

Des travaux d'élagage sont envisagés prochainement.

Pour conclure, je tiens à remercier celles et ceux qui, pendant toutes ces années m'ont apporté leur confiance et leur soutien.

Merci aux élus pour leur engagement et leurs compétences.

Merci aux employés pour leur sérieux, leur discrétion et leur disponibilité.

Merci à vous tous pour votre compréhension et votre indulgence.

Je souhaite une bonne retraite à Joy, bon rétablissement à Dominique et bon courage à tous.

Conseil Municipal

Bernard THOMAS, Maire

*Adjoint*s

Odette LEGOY
Marc BOURRAND
André DÉTIANGE

Conseillers municipaux

Alexandra DE ROOIJ
Stéphanie DEVEDEUX
Isabelle MICHON
Sarah PERRIER
Daniel BOUYON
Jean-Baptiste LEGOUEIX
Jean-Louis RICHIN



Délégués commissions

- Communauté de Communes SIOULET-CHAVANON :
Bernard THOMAS

- **C.C.A.S.**

Odette LEGOY
Isabelle MICHON
Alexandra DE ROOIJ
Daniel BOUYON

- **S.I.E.G. du Puy-de-Dôme :**

Jean-Baptiste LEGOUEIX
André DÉTIANGE

- **S.M.A.D. des COMBRAILLES :**

Odette LEGOY
Bernard THOMAS

- **S.M.C.T.O.M. HAUTE-DORDOGNE :**

André DÉTIANGE
Marc BOURRAND
Alexandra DE ROOIJ
Stéphanie DEVEDEUX

- **Commission communale des travaux :**

Marc BOURRAND
André DÉTIANGE
Jean-Louis RICHIN
Isabelle MICHON

- **Commission communale des forêts :**

André DÉTIANGE
Daniel BOUYON
Odette LEGOY
Bernard THOMAS

- **Commission d'appels d'offres :**

Président : Bernard THOMAS

Titulaires :

Isabelle MICHON
André DÉTIANGE
Jean-Baptiste LEGOUEIX

Suppléants :

Sarah PERRIER
Alexandra DE ROOIJ
Jean-Louis RICHIN



Associations

André DÉTIANGE Président du Club des Vergnes

Pierre BALAGE & Lucas ARFEUILLE
Présidents du Comité des fêtes

Marc BOURRAND Président du club ULM « Les Ailes Verneugheoloises »

Jean-Paul MICHON Président du club d'astronomie « LES PLEIADES »

Guy COMBAS Président de la société de chasse LA FRATERNELLE

Cédric GUILLOT Président de l'association des Parents d'Elèves HERMENT-VERNEUGHEOL

Sarah PERRIER Présidente de l'association « Les Ecuries de Fayat »

Stéphanie DEVEDEUX Présidente de l'AMICALE DE VERNEUGHEOL



Heures d'ouverture de la mairie :

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h.



Heures d'ouverture de la déchetterie :

Lundi et mercredi de 9h à 12h et de 13h à 17h

Samedi de 8h30 à 13h.

Fermeture les jours fériés.

ETAT CIVIL 2018

Naissances :

Ezia Charlotte FIANCETTE
Kara QUENTIN

Mariages :

Aurore COMBACAU & Kévin MOUTON

Décès :

Jean-Marie CHEVALIER
Marie-France FARGEIX-MONNEYRON
Henri FAUGERON
Michel GUILLEMINOT
Charles LEGOUEIX
Arsène MICHON
René ROUCHON

TAXES LOCALES

• Taxes d'habitation

Taux : 7.35

Produit fiscal attendu : 20 756 euros

• Taxes foncières pour bâti

Taux : 10.76

Produit fiscal attendu : 19 443 euros

• Taxes foncières pour non bâti

Taux : 94.30

Produit fiscal attendu : 41 586 euros

ETAT DES SECTIONS AU 1^{er} JANVIER 2019

ANGOILAS	124 746.84 €
LES AYMARDS	8 708.58 €
CHASSIGNOL	- 2 073.19 €
CHATONNIER	30 545.50 €
COUSSAT	69 256.16 €
CRESENSAT	1 056.84 €
FAYAT	33 519.90 €
GLUFAREIX	1 792.23 €
LA JASSAT	- 3 580.74 €
LAVEIX	- 144.13 €
LA LIGNIÈRE	114.58 €
LE MONTELY	11 589.97 €
LA NÉRIE	7 120.41 €
RIBIÈRAS	66 995.61 €
TEISSONNIÈRES	14 849.10 €
TRABATERGUE	35 817.69 €
VERNEUGHEOL	21 425.64 €

Budget TRANSPORT SCOLAIRE

Résultats de fonctionnement 2018

Dépenses	14 184.61 €
Recettes	15 165.17 €
Excédent antérieur	35 384.19 €
Résultat de clôture	36 364.75 €

Résultats d'investissement 2018

Dépenses.....	24 371.26 €
Recettes	
Excédent antérieur	28 627.48 €
Résultat de clôture	4 256.22 €

Budget EAU

Résultats de fonctionnement 2018

Dépenses	33 494.29 €
Recettes	37 550.84 €
Excédent antérieur	28 852.72 €
Résultat de clôture	32 909.27 €

Résultats d'investissement 2018

Dépenses	10 478.28 €
Recettes	7 816.00 €
Excédent antérieur	54 865.08 €
Résultat de clôture	52 202.80 €



Tarifs 2018/2019

- *Vente de l'eau : 0.53 euros/m3*
- *Forfait compteur habitations et bâtiments divers : 56.40 euros*
- *Forfait compteur pour les pâtures : 28.20 euros*

Budget ASSAINISSEMENT

Résultats de fonctionnement 2018

Dépenses	12 749.70 €
Recettes	15 209.40 €
Excédent/Déficit antérieur	€
Résultat de clôture	2 459.70 €

Résultats d'investissement 2018

Dépenses	13 246.94 €
Recettes	150 669.97 €
Déficit antérieur	161 991.00 €
Résultat de clôture	- 24 567.97 €



Tarifs 2018/2019

- *Vente de l'eau : 0.55 euros/m3*
- *Forfait annuel : 70.00 euros*

Budget Principal
Résultats de fonctionnement 2018

Dépenses	369 923.31 €
Recettes	308 489.45 €
Excédent antérieur	568 848.72 €
Résultat de clôture	507 414.86 €

Résultats d'investissement 2018

Dépenses	127 927.29 €
Recettes	219 855.35 €
Déficit antérieur	191 500.43 €
Résultat de clôture	99 572.37 €

Résultat de l'exercice 2018 : 381 922.49 €



INFORMATIQUE :

La mairie met en libre-service un ordinateur sous Windows 8 aux horaires d'ouverture du secrétariat.

Notre site WEB dont l'adresse est : <http://verneugheol63.e-monsite.com/> vous permet de suivre les événements de notre commune et d'obtenir de nombreux renseignements, n'hésitez pas à le consulter.



Subventions reçues en 2018

Voirie communale 2017

- FIC Conseil départemental : 71 780 euros

Travaux rénovation des murs d'enceinte du cimetière

- DETR 30 % sur 23 210 € HT : 6 963 euros

Accessibilité et rénovation des murs du cimetière

- FIC Conseil départemental 30 % plafonnée à 67 603 € HT : 24 946 euros

Mise en conformité des PPI

Travaux de maçonnerie : 7 370.40 euros TTC

Pose de clôtures : 30 618 euros TTC

- **Conseil départemental 20 % sur 31 657 € HT : 6 331.40 euros**
- **Loire-Bretagne 60 % sur 31 657 € HT : 18 994.20 euros**

Travaux et subventions prévus pour 2019

- Voirie communale 2019 :

Travaux : 177 264 euros

DETR 30 % plafonnée à 100 000 € : 30 000 euros

Conseil départemental : 25 % x 1.19 sur 14 7 720 € HT : 43 946 euros

- Réhabilitation d'un logement communal

Electricité : 10 260.57 euros TTC

Chauffage plomberie sanitaire : 27 085.09 euros TTC

Isolation cloisons peinture : 47 250.80 euros TTC

Maçonnerie : 9 130.80 euros TTC

DETR 30 % sur 69 143 € HT : 20 743 euros



Quelle eau buvez vous ?

Unité de Distribution
VERNEUGHEOL

Bilan 2018

Gestionnaires

Maitre d'ouvrage

MAIRIE DE VERNEUGHEOL

Exploitant

MAIRIE DE VERNEUGHEOL

Ressources

Vous êtes alimentés par 4 captages

• LES GRANGES

Autorisé par arrêté préfectoral du 21/03/2014

• MONTELY

Autorisé par arrêté préfectoral du 21/03/2014

• PIERRE BLANCHE 1 OUEST

Autorisé par arrêté préfectoral du 21/03/2014

• PIERRE BLANCHE 2 EST

Autorisé par arrêté préfectoral du 21/03/2014

Traitement

Vous êtes alimentés par 1 traitement :

- TRT CAPT MONTELY + GRANGES + PIERRE BL

Désinfection ou traitement physico-chimique et désinfection

Bactériologie

Recherche de germes indicateurs de contamination fécale

Pourcentage de conformité des 14 valeurs mesurées : 92,9 %
Maximum : 1 germe/100 ml

Limites de qualité : 0 germe/100 ml

Eau de qualité satisfaisante.

Minéralisation

Exprimée par le TH (dureté) = teneur en calcium et magnésium

10 valeurs mesurées : mini. : 3,4 °f - maxi. : 3,8 °f - moyenne : 3,6 °f

Références de qualité : mini. : aucune maxi. : aucune

Eau douce, très peu calcaire.

Cette eau peut présenter un caractère agressif vis à vis des réseaux de distribution (plomb notamment, ...).

Aluminium total

Sa présence provient des composés utilisés dans le traitement de l'eau (coagulant)

5 valeurs mesurées : mini. : 0,0 µg/L - maxi. : 17,0 µg/L - moyenne : 8,0 µg/L

Références de qualité : mini. : aucune maxi. : 200 µg/L

Eau présentant peu ou pas d'aluminium.

Nitrates

Substance provenant principalement des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels

24 valeurs mesurées : mini. : 14,0 mg/L - maxi. : 20,9 mg/L - moyenne : 16,5 mg/L

Limites de qualité : mini. : aucune maxi. : 50 mg/L

Eau présentant une teneur en nitrates conforme à la réglementation européenne.

Pesticides

Produits utilisés pour protéger les récoltes ou pour désherber

7 valeurs mesurées : mini. : 0,0 µg/L - maxi. : 0,0 µg/L - moyenne : 0,0 µg/L

Limites de qualité : mini. : aucune maxi. : 0,5 µg/L

Eau présentant peu ou pas de pesticides.

Arsenic

Elément parfois naturellement présent dans le sous-sol du massif central

5 valeurs mesurées : mini. : 0,0 µg/L - maxi. : 0,0 µg/L - moyenne : 0,0 µg/L

Limites de qualité : mini. : aucune maxi. : 10 µg/L

Eau présentant peu ou pas d'arsenic.

Conclusion

LA QUALITE DE L'EAU PEUT ENCORE ETRE AMELIOREE. En effet l'eau peut présenter un caractère agressif vis-à-vis des réseaux de distribution.



Après plusieurs jours d'absence ou si vos canalisations sont en plomb, purgez vos conduites avant de prélever de l'eau destinée à la boisson.



Consommez exclusivement l'eau du réseau d'eau froide. Si vous la conservez, placez-la au frais dans un récipient fermé (pas plus de 24 heures).

Si la saveur ou la couleur de l'eau distribuée change, signalez le à votre distributeur d'eau.

Ce bilan a été réalisé par l'ARS Auvergne-Rhône-Alpes, en application du code de la santé publique. Il a été établi à partir des contrôles sanitaires réalisés entre 2014 et 2018. Pour plus d'informations, vous pouvez consulter la mairie de votre commune, ainsi que le site internet www.eaupotable.sante.gouv.fr qui met à votre disposition les derniers résultats d'analyse de l'eau.

ars
Agence Régionale de Santé
Auvergne-
Rhône-Alpes

QUELLES SONT LES MODALITES DU CONTROLE SANITAIRE DES EAUX DE CONSOMMATION ?

Le contrôle sanitaire effectué par la Délégation Territoriale de l'Agence Régionale de Santé complète l'auto-surveillance opérée par l'exploitant du réseau. Ce contrôle s'exerce dans le cadre de dispositions réglementaires très précises (Articles R. 1321-1 et suivants du Code de la Santé Publique) qui prévoient des procédures de vérifications des moyens de prévention mis en œuvre lors de la création de nouveaux ouvrages, des visites techniques périodiques des équipements en cours d'exploitation et la réalisation d'un suivi analytique par échantillonnage tant au niveau de la production (captage et installations de traitement) que de la distribution (réseau). La fréquence et la nature des investigations pratiquées dépendent du nombre d'habitants concernés et des facteurs de risques identifiés. Ils varient donc dans de larges proportions selon les secteurs. Les résultats de ces recherches sont régulièrement transmis au responsable du réseau pour action et information des usagers par voie d'affichage.

QUELLE EST LA SIGNIFICATION DES INDICATEURS DE QUALITE ?

BACTERIOLOGIE : La qualité bactériologique est évaluée par la recherche de bactéries témoins de contamination fécale. Ces germes, peu dangereux par eux même, montrent que des organismes pathogènes peuvent aussi s'introduire dans le réseau. Leur présence dans l'eau révèle donc un manque de fiabilité des équipements (défaut des captages, dysfonctionnement ou absence des installations de traitement, insuffisance dans l'entretien des ouvrages). Le risque principal est l'apparition de troubles intestinaux d'autant plus importants que les contaminations sont fréquentes et massives.

NITRATES : Les apports mal maîtrisés de matières fertilisantes peuvent être à l'origine d'une augmentation de la concentration en nitrates dans les ressources en eau. Le respect de la valeur réglementaire pour les eaux destinées à la consommation humaine permet d'assurer la protection des consommateurs les plus sensibles, c'est à dire les femmes enceintes et les nourrissons.

ARSENIC : Cet élément est parfois naturellement présent dans le sous-sol du massif central et donc dans les eaux qui en sont extraites. L'arsenic fait l'objet de précautions renforcées sur recommandations de l'Organisation Mondiale de la Santé.

FLUOR : Le fluor est un oligo-élément présent naturellement dans l'eau. A dose modérée, il participe à la prévention des caries dentaires. A l'inverse, un excès de fluor peut provoquer des traces sur l'émail des dents. Lorsque l'eau du robinet est pauvre en fluor (moins de 0,5 mg/l) un apport complémentaire sous forme de sel de cuisine fluoré ou de comprimés peut vous être recommandé par votre dentiste.

MINERALISATION : C'est l'ensemble des sels minéraux en solution dans l'eau. Ces éléments sont étroitement liés à la géologie locale.

Une trop faible minéralisation de l'eau favorise les phénomènes de solubilisation de métaux indésirables durant la phase de transport pouvant engendrer des nuisances olfactives ou visuelles (la dissolution du cuivre peut provoquer des phénomènes d'« eaux bleues » qui ne présentent pas de risques pour la santé mais peuvent endommager l'équipement électroménager), voire des risques sanitaires lorsqu'il subsiste des conduites en plomb (branchements ou réseaux intérieurs). L'ingestion de plomb présente des risques aujourd'hui bien identifiés, en particulier pour les enfants (saturnisme).

A contrario, trop de calcaire peut générer des problèmes d'entartrage sur les réseaux d'eau chaude.

PESTICIDES : Des résidus de produits utilisés pour protéger les récoltes ou pour désherber affectent parfois la qualité des eaux de surface ou souterraines. Certains pesticides ont des effets ou sont susceptibles d'avoir des effets nocifs lorsqu'ils sont ingérés à faible dose pendant une longue période. Par précaution, la tolérance réglementaire pour les eaux destinées à la consommation humaine est très en dessous du seuil de toxicité connu.

ALUMINIUM : La présence d'aluminium dans les eaux de boisson est généralement due à une mauvaise maîtrise du traitement. En effet, les composés d'aluminium peuvent être utilisés comme coagulants dans les stations de traitement d'eau. L'aluminium peut être à l'origine d'une coloration de l'eau gênante pour le consommateur mais aucune conséquence sanitaire n'a été mise en évidence à ce jour.

QUELQUES INFORMATIONS SUPPLEMENTAIRES ...

- Les traitements complémentaires (adoucisseurs, purificateurs...) sont sans intérêt pour votre santé sur le réseau d'eau froide utilisé pour la consommation, voire même dangereux car ils peuvent accélérer la dissolution des métaux des conduites, ou devenir des foyers de développement microbien lorsque leur entretien est mal assuré. Ces traitements sont à réserver aux eaux chaudes sanitaires.
- Toute ressource (source ou puits particulier) doit être déclarée auprès de la mairie. Les connexions entre le réseau public et une conduite alimentée par une autre ressource en eau sont interdites.

Réalisé et en cours

Chantiers réalisés

- Protection des sources : La clôture du périmètre de protection est terminée
- La Nérie : Le terrain sectional a été déboisé et mis en location
- Le cimetière : Le goudronnage des allées a donné un coup de jeune, toutefois les herbes continuent de pousser entre les tombes. Vous pouvez les arracher !
- Achat d'un mini bus pour le transport scolaire

Chantiers en cours

- Remise en état du presbytère : D'importants travaux sont en cours d'achèvement. Afin de diminuer le coût du chauffage, il a fallu abaisser les plafonds et effectuer une double cloison isolante. Un chauffage par pompe à chaleur a été choisi

Projet

- Le hangar des syndicats : S'il est conservé par la Municipalité, des travaux sont indispensables, notamment la réfection de la toiture en tôles rouillées
- Les voiries : sont prévues les réfections de la route des Poux, de la route de Laveix et celle d'Angoilas (150 000€ ont été budgétés)

Divers

- La neige tombée les derniers jours d'octobre sur les arbres encore en feuilles a entraîné la casse de nombreuses branches qui pour certaines se sont trouvées suspendues sur la route. La plupart des chemins communaux ont été dégagés.

Il est envisagé de tailler les arbres gênants pour les fils téléphoniques

- Les rivières : Le chantier d'insertion (qui n'existe plus) avait permis la remise en état du ripisylve de la Ramade. Malheureusement la neige a provoqué la chute de branches dans les parties remises en état et actuellement il n'est pas prévu que ce soit pris en charge par le contrat rivière qui s'achève cette année.

Ces travaux devront être effectués par les propriétaires auxquels, légalement, ils incombent.

En 2018 ont été créés et financés des abreuvoirs et des passages à gués notamment à La Lignière

Elimination des épaves

Le nombre de touristes dans notre région augmente chaque année et nous avons intérêt de présenter un paysage valorisant.

Dans ce but, le SMAD « Syndicat Mixte pour l'Aménagement des Combrailles » organise une campagne d'élimination des épaves et des dépôts sauvages sur notre territoire et incite les maires à prendre un arrêté pour obliger les détenteurs à un enlèvement.

Souhaitant éviter une mesure contraignante, le conseil municipal a décidé de faire un recensement des épaves visibles et éventuellement de contacter leur propriétaire.

Les habitants qui souhaiteraient des enlèvements peuvent le signaler à leur conseiller ou à la mairie.

Selon le résultat plusieurs solutions seront possibles :

- Contacter un ferrailleur qui pourrait procéder à un enlèvement rémunéré (selon la quantité et la qualité)
- Rassembler les épaves sur un terrain communal où l'entreprise Echallier viendrait les récupérer gratuitement

Les matériels et autres déchets sans utilité polluent l'environnement et servent souvent de repaire pour les nuisibles.

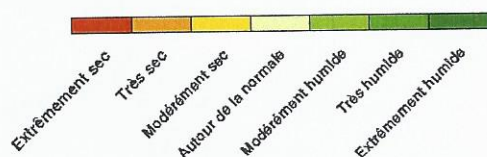
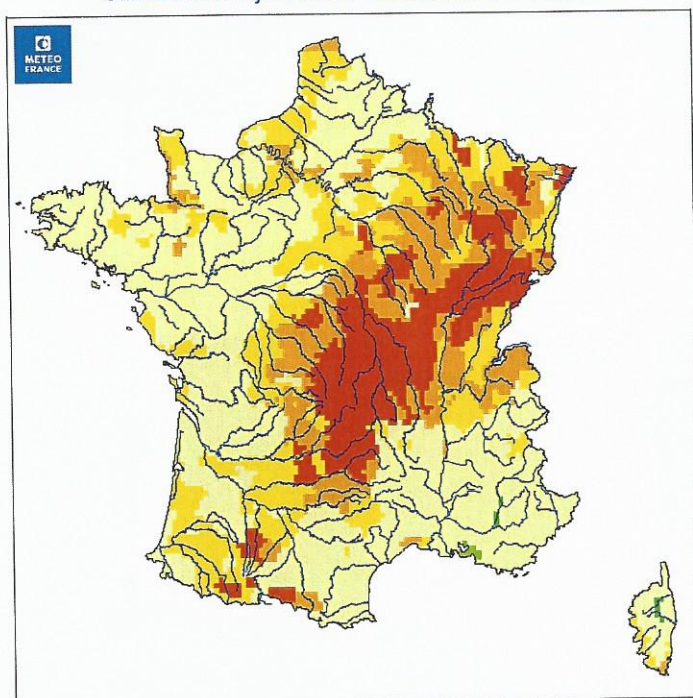
La sécheresse

Une pluviométrie déficitaire sur de nombreuses régions depuis plusieurs mois : situation au 10 juillet

Depuis juillet 2018, la pluviométrie sur la France est marquée par un déficit qui perdure notamment sur les régions du Grand-Est, de la Bourgogne – Franche-Comté ainsi qu'en **Auvergne**. Au mois de juin, les précipitations, encore déficitaires sur le Nord-Est, l'Occitanie, la région Provence – Alpes – Côte d'Azur et la Corse, ont été en revanche fréquentes et abondantes sur l'ouest du pays.

Météo France communique les résultats ci-dessous

Indicateur du déficit de précipitations sur les 12 derniers mois
Juillet 2018 à juin 2019 - référence 1981-2010



Un déficit de précipitations durant la période de recharge

La période de recharge (septembre à mars) contribue de façon prépondérante à l'alimentation des nappes phréatiques. De septembre 2018 à mars 2019, la pluviométrie a été déficitaire en moyenne de 20 % sur la France. Seules les régions des Pays de la Loire aux Hauts-de-France, la pointe bretonne, les régions méditerranéennes et la Haute-Corse ont bénéficié d'une pluviométrie conforme à la saison. Les précipitations qui se sont ensuite produites n'ont pas permis d'améliorer la situation.

Nous voyons que notre département et donc notre commune sont impactés par cette situation.

Les conséquences sont particulièrement dramatiques pour les agriculteurs pour lesquels le manque d'eau va se faire sentir en fin d'automne et au moment de l'hivernage.

Pour essayer de palier à cette situation qui risque de se reproduire, la municipalité a décidé d'installer une citerne souterraine au Aymards dont la source a un débit d'environ 1m³ heure.

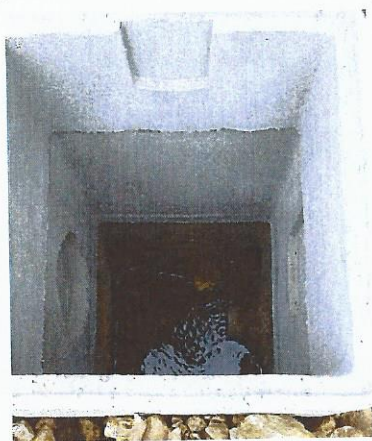
Bien que le coût soit élevé, le Conseil a souhaité une solution pérenne et intégrée au paysage.



Le captage et la citerne ont été implantés dans un terrain embroussaillé

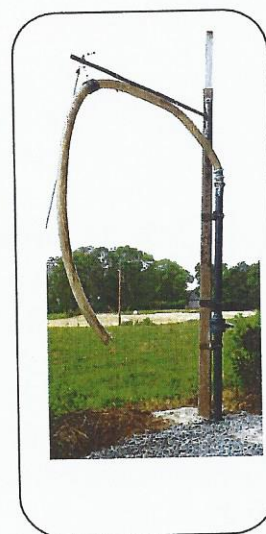


La citerne de 30 m³ est enterrée et ne sera bientôt plus visible



Le captage de la source

En contre bas de la citerne, soit 100 m environ, un tuyau permet le remplissage des tonnes à eau



Restriction d'eau dans le département

La situation hydrologique, déjà délicate depuis le début de l'année, s'est encore détériorée. Face à ce constat, Madame la Préfète a décidé de placer le département du Puy-de-Dôme en situation d'alerte renforcée pour le réseau d'eau potable. Un arrêté préfectoral précise les mesures à respecter à compter du vendredi 26 juillet :

Sur l'ensemble du département, l'usage de l'eau à partir du réseau d'eau potable hors consommation courante est :

interdite de 8h à 20h pour l'arrosage de plants, fleurs, potagers, green, jeux, espaces verts.

interdite TOUT LE TEMPS pour :

- les fontaines et jets d'eau alimentés par le réseau d'eau potable sans recyclage ;
- le lavage des véhicules, hors des installations spécialisées équipées de recyclage d'eau, sauf pour les véhicules ayant une obligation réglementaire (véhicules sanitaires ou alimentaires) ou une obligation technique (bétonnière...) et pour les organismes liés à la sécurité ;
- les manœuvres des bouches/bornes incendie sauf exercices de sécurité indispensables ;
- le nettoyage de bâtiments, hangars, locaux de stockage (en dehors de la nécessité de salubrité publique et pour raisons sanitaires) ;
- le remplissage des piscines individuelles, hors première mise en eau des bassins en construction,

Conseils d'économies d'eau

A court terme

- Restreindre, les usages secondaires (arrosage, nettoyage des voitures, remplissage des piscines...)
- Récupérer l'eau de pluie pour l'arrosage.
- Ne faire tourner les lave-linge et lave-vaisselle que lorsqu'ils sont pleins.
- Ne pas laisser couler l'eau pendant le lavage des dents ou des mains.
- Supprimer les fuites : chasse d'eau ou robinet qui fuit (30 à 50 m³ par an)
- Changer les joints des robinetteries pour éviter les fuites

A long terme

- Préférer les chasses d'eau, les lave-vaisselle et les lave-linge « économes »

Départ de Joy



Christian Rochon prend sa retraite après avoir travaillé 28 ans pour notre commune, il passe la main à Pascal Barrier à compter du 1^{er} septembre 2019.

A cette occasion le Conseil Municipal offre un apéritif suivi d'un buffet le samedi 31 août 2019 à 11 heures 30. Tous les habitants de la commune sont invités à partager ce moment de convivialité.

Scolarité : école primaire

Pour la rentrée 2019 le RPI Herment-Verneugheol comprendra 45 élèves dont 19 scolarisés à Verneugheol du CE2 au CM2. L'effectif se maintient.

Une nouvelle institutrice est nommée dans notre commune : Lise TISSANDIER remplacera Sandra VERNEGE et Claude COQUET, directrice du RPI, part sur Pontgibaud



Le jour de la fête des écoles, les enfants ont entonné une chanson pour dire au revoir à leurs maîtresses.

A cause de la canicule la ronde des Combrailles n'a pu avoir lieu

Cette année les élèves ont été sensibilisés au traitement des déchets. Dans la cours de l'école ils ont mis en place, avec leur institutrice, un composteur que les habitants de la commune peuvent alimenter.

(Vous trouverez dans ce bulletin, un imprimé permettant d'obtenir un composteur auprès du SMCTOM à un prix préférentiel)

Rappel :

- La garderie est gratuite et accueille les enfants à Herment tous les jours scolaires de 8h00 à 8h30 et de 16h30 à 19h00
- Les frais de transport scolaire pour les enfants du primaire habitant Verneugheol sont remboursés par la Mairie.

Le point propre

Il est situé sur la route entre Verneugheol et Herment et géré par les deux communes,. Les tâches dévolues aux employés municipaux de ces communes sont de prévenir les organismes collecteurs lorsque les containers sont pleins, ils n'ont donc pas à subir les incivilités des personnes qui prennent ce lieu pour une déchetterie : dépôts de matelas, casseroles....., quand l'endroit n'est pas pris pour des toilettes !!!.



La procédure pour les huiles est inscrite sur le container : il faut la suivre



Cette peluche aurait pu être donnée quant au reste cela devait aller en déchetterie

Il faut savoir que certaines communes en viennent à supprimer ces lieux de collecte. Pour ne pas en venir à cette solution il a été demandé au SMCTOM d'implanter une caméra de surveillance. Dès qu'elle sera mise en place et les contrevenants identifiés, une contravention d'un montant minimum de 68€ pourra être dressée.

Ce coin propre permet le dépôt :

- des huiles de vidange et de friture
- des papiers et cartons
- des plastiques et métaux
- du verre
- des piles

Tous les autres déchets doivent être portés à la déchetterie dont les horaires sont :

Lundi et mercredi de 9h à 12h et de 13h à 17h

Samedi de 8h30 à 13h

Chavanon Combrailles et Volcans (CCV)

Les Compétences

De plus en plus de compétences sont confiées aux communautés de communes, certaines communes leur donne la gestion des bâtiments publics. Sachant d'une compétence attribuée à la communauté de communes de peut être reprise.

Les Maires ruraux se sont battus pour conserver le pouvoir sur l'eau et l'assainissement. Toutefois en 2026 il sera probablement confié à l'intercommunalité. Notre commune qui gère son propre réseau risque de voir une forte augmentation du m3 sachant qu'à terme celui-ci risque d'être dédié à un organisme privé.

Les services

Le maintien à domicile : Direction Carole Villedieu 04 73 88 75

Le portage de repas 7 jours sur 7 Tél : 04 73 88 75 58

10,15 € le repas*

10,20 € le repas avec régime*

Le relais d'assistante maternelle :

C'est un service gratuit d'information, de rencontre et d'animation dans le domaine de la petite enfance. Il est destiné aux assistantes maternelle, aux parents, futurs parents

Les antennes se trouvent à

Bourg Lastic	Bromont-Lamothe	Chapdes-Beaufort	Giat	Herment
Messeix	Montel de Gelat	Pontaumur	Pongibaud	

Accueil de loisirs :

Sont accueillis les enfants de 3 à 17 ans à Bourg-Lastic, pendant les vacances scolaires et les mercredis (à la journée ou à la demi-journée), de 8h30 à 17h30 avec à partir de septembre 2018 une garderie de 7h30 à 8h30 les matins et de 17h30 à 18h30 le soir.
Tél : 04 73 21 88 68

Le bus des Montagnes

Transport pour les Foires de Pontgibaud et un service régulier à destination de Clermont-Ferrand les 2^è mercredis et 4^è jeudis du mois, mais également pour

certaines événements* : Sommet de l'Élevage, Marché de Noël, en partenariat avec le Conseil Départemental.

Trajets Clermont-Ferrand	6.00€ le billet simple / 10,00 € l'aller-retour
Foire de Pontgibaud	3.50€
Événements	3.00€

*Sous-réserve de la programmation annuelle du Conseil Départemental

Réservation auprès du CIAS Chavanon Combrailles et Volcans (site de Pontgibaud)

TRANSPORT À LA DEMANDE

Si beaucoup d'habitants demandent une offre plus importante de transport en commun, il faut bien reconnaître que peu de personnes les utilisent en réalité. Soit parce que le circuit est mal connu, mal adapté ou les horaires inappropriés. Une réflexion est en cours pour trouver de meilleures solutions..

Un transport à la demande existe sur le secteur de Bourg-Lastic. Il fonctionne les mercredis (durant les périodes scolaires) entre 13h30 et 17h30 et vous emmène à Clermont Ferrand.

Plusieurs arrêts sont possibles sur demande : La Chataigneraie, CHU Gabriel Montpied, République, CHU Estaing.

8 € l'aller-retour*

**Ce tarif comprend le transport d'approche (du domicile à Bourg-Lastic = 4€ et le trajet de Bourg-Lastic à Clermont-Ferrand = 4€).*

Réservation auprès du CIAS Chavanon Combrailles et Volcans (site de Bourg-Lastic)

Tél : Pôle Action Sociale (CIAS) 04 73 21 88 68

Maisons de service au public

Accueil, information et orientation :

Etre orienté vers le partenaire adéquat,
Bénéficier d'un libre accès à des postes informatiques connectés à Internet.

Aide à l'utilisation des services sur internet

Accompagner l'utilisateur pour rechercher des informations sur un site, créer ou mettre à jour son espace personnel ;
Accompagner l'utilisateur dans l'utilisation des équipements numériques mis à

disposition (ordinateur, scanner, système Visio, imprimante....) et pour la création d'un compte de messagerie.

scanner, système Visio, imprimante....) et pour la création d'un compte de messagerie.

Faciliter la mise en relation

Aider dans la prise de rendez-vous téléphonique et physique avec un conseiller partenaire.

A moins de 15 minutes de chez vous, retrouvez nos 4 MSAP labellisées par l'Etat depuis 2017.

MSAP DE BOURG-LASTIC – 4 route de Tulle

MSAP DE PONTAUMUR – 6, avenue du Marronnier

MSAP DE GIAT – rue de l'Hôtel de Ville

MSAP DE PONTGIBAUD – 5, rue du Frère Genestier

Direction : Annabelle MONNERON 04 73 88 75 58

Coordinatrice MSAP : Fanny DURON 04 73 79 70 70

Amélioration de l'habitat

Afin de lutter contre la précarité énergétique des logements du territoire, et aider les personnes en perte d'autonomie à adapter leur logement, la Communauté de Communes Chavanon Combrailles et Volcans participe au programme national "Habiter Mieux" et contribue à hauteur de 500 € aux projets d'amélioration soutenus par l'ANAH (Agence Nationale de l'Habitat).

Testez votre éligibilité et débutez vos démarches en ligne sur monprojet.anah.gouv.fr

Opérations façades

Soucieuse de préserver le patrimoine bâti et le cadre de vie de son territoire, la Communauté de Communes souhaite investir sur le paysage du territoire en accompagnant les particuliers en matière de rénovation de façades grâce à des aides financières et des conseils architecturaux.

Permanences habitat

Vous avez besoin d'un conseil ?

Des permanences du CAUE (Conseil Architecture Urbanisme et Environnement) et de l'ADIL (Agence Départementale d'Information sur le Logement) sont organisées au sein des Maisons de services au Public du territoire. Contactez le service Habitat pour connaître les dates des prochaines permanences.

Pôle Economie, Habitat et Communication

Direction : Romane PERRIER 04 73 88 75 58

Pour plus de renseignements <http://www.ccvcommunaute.fr/>

Informations

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CHAVANON COMBRAILLES ET VOLCANS

ANNÉE 2018

Les chiffres clés



12 826 habitants

Source : INSEE 2015

51 conseillers communautaires

122 agents
dont 87 aides à domicile

3 sites

- 📍 Pontaumur (siège)
- 📍 Bourg-Lastic
- 📍 Pontgibaud

Les actions menées en 2018

Après une année de fusion et de travail d'harmonisation en 2017, l'année 2018 a été marquée par la mise en place opérationnelle des services de l'intercommunalité et le lancement des projets.



Lancement des travaux pour la création d'un pôle enfance/jeunesse à Bourg-Lastic



Lancement des travaux pour l'aménagement d'un salon de coiffure et 2 logements à Chapdes-Beaufort



Inauguration de la halle de marché de Pontaumur



Inauguration de la maison de santé pluriprofessionnelle de Pontgibaud



Exposition à la Maison Archéologique des Combrailles à Voingt



Mise en place de la télégestion au service d'aide à domicile

Les compétences

ÉCONOMIE

Développement économique, accompagnement des porteurs de projets, zones d'activités économiques.

ACTION SOCIALE

Service d'aide à domicile, portage de repas, mobilité

2018 82 000 heures effectuées par près de 90 aides à domicile chez environ 600 bénéficiaires
21 500 repas livrés chez environ 100 bénéficiaires.

ENFANCE/JEUNESSE

Relais d'Assistantes Maternelles (RAM)

Accueils de loisirs/pôles Ados (Pontaumur, Bourg-Lastic et Pontgibaud)

2018 630 enfants ont été accueillis au sein des 3 accueils de loisirs pour les mercredis et vacances scolaires.
Création d'un RAM itinérant sur Bourg-Lastic, Messeix, Herment

CULTURE / PATRIMOINE / SPORT

Réseau de lecture publique, enseignement musical, Maison Archéologique des Combrailles, soutien aux associations, halles de sports

2018 1 418 lecteurs au Réseau de Lecture (11% des habitants du territoire)
22 853 prêts effectués

ENVIRONNEMENT

Protection et mise en valeur de l'environnement (contrats rivières)
Service public d'assainissement non collectif

SANTÉ

Maisons de santé pluriprofessionnelles

HABITAT

Aides à l'amélioration de l'habitat, production de logements

MAISONS DE SERVICES AU PUBLIC

Accueil et accompagnement dans vos démarches administratives

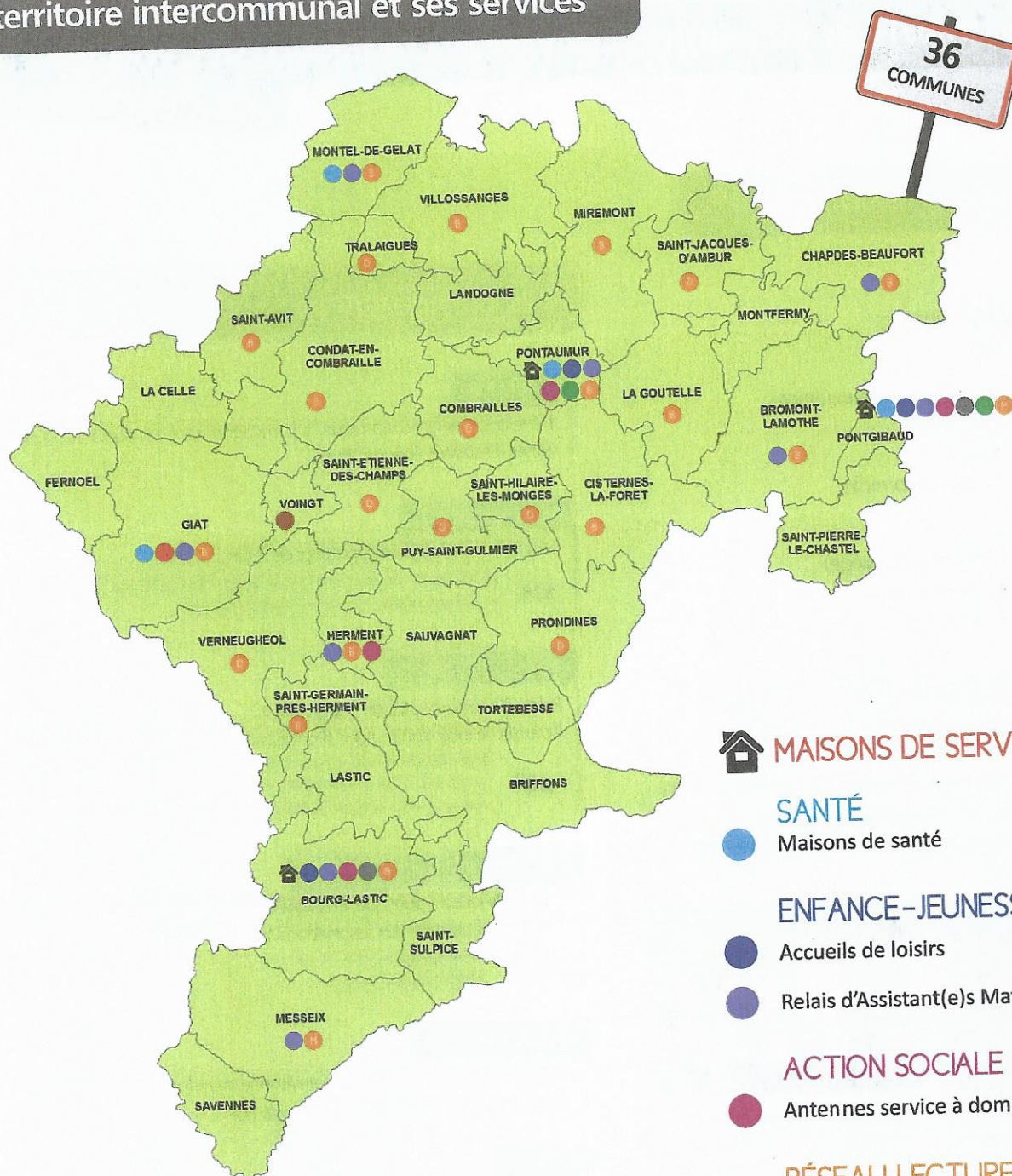


Réhabilitation des cours d'eau sur les bassins du Chavanon et de la Sioule



Concert de l'Orchestre à l'école à la halle de sports de Pontaumur

Le territoire intercommunal et ses services



MAISONS DE SERVICES AU PUBLIC

SANTÉ

-  Maisons de santé

ENFANCE-JEUNESSE

-  Accueils de loisirs
-  Relais d'Assistant(e)s Maternel(le)s

ACTION SOCIALE

-  Antennes service à domicile

RÉSEAU LECTURE

-  Médiathèques tête de réseau
-  Bibliothèques relais
-  Dépôts lecture mairie

ENSEIGNEMENT MUSICAL

-  Écoles de musique

PATRIMOINE

-  Maison Archéologique des Combrailles

SPORT

-  Halles de sports intercommunales

Contact



Site de Pontaumur - 6, avenue du Marronnier - 04 73 79 70 70

Site de Bourg-Lastic - 4, route de Tuile - 04 73 21 88 68

Site de Pontgibaud - 5, rue du Frère Genestier - 04 73 88 75 58

Plus d'informations sur www.ccvcommunaute.fr

contact@ccvcommunaute.fr

 Suivez nous sur Facebook / Chavanon Combrailles et Volcans Communauté

Financer son projet : Le SMAD vous aide

Le Syndicat Mixte pour l'Aménagement et le Développement des Combrailles a été créé en 1985 pour répondre à la volonté de coopération intercommunale des élus (Informatique, Tourisme, développement du territoire ...)

Le SMAD des Combrailles et les Communautés de communes des Combrailles ont contractualisé avec l'Etat, le Conseil Régional d'Auvergne, le Conseil Général du Puy-de-Dôme mais aussi avec l'Union Européenne afin de mobiliser des crédits permettant la réalisation à la fois de projets publics, mais aussi associatifs et privés.

Dans les Combrailles vous pourrez bénéficier d'aides spécifiques :

- **Fonds de mutualisation A89** : aide directe du SMAD des Combrailles versée aux projets économiques et touristiques situés à l'ouest du territoire
- **Programme LEADER** : aides européennes complémentaires au fonds de mutualisation A 89.
- **Fonds de revitalisation** : aide à la création d'emploi
- **ZRR** : avantages fiscaux liés au lieu d'implantation de votre entreprise
- **FISAC** : aide aux entreprises du commerce et de l'artisanat sous réserve d'éligibilité
- **Plate-forme d'Initiative « Riom Combrailles Initiatives » et « Sancy Val d'Allier »** : prêts d'honneur attribués aux créateurs/repreneurs d'entreprise sur le territoire
- **Contrats Territoriaux d'Agriculture Durable** : aide à l'installation avec activité de diversification.

Le SMAD a un rôle de relais et de pôle d'accueil auprès des porteurs de projets :

- Information sur les aides, recherche d'aides...
- Appui au montage des dossiers,
- Mise en relation avec les partenaires,
- Promotion des opportunités de création, reprise et d'installations,
- Prospection de porteurs de projets et de repreneurs en lien avec le réseau régional,
- Aide à la transmission d'activité,
- Accueil des nouveaux salariés en lien avec les entreprises du territoire dans le cadre de l'opération « Tapis Rouge »

Petit répertoire

Conciliateur de justice :

Permanences. Le jeudi matin : à Pontgibaud (2^e du mois), à Saint-Georges (3^e du mois) et à Combronde (4^e). Rendez-vous au **07.61.23.18.21** - bernard.chaput@conciliateurdejustice.fr.

Assistantes sociales du conseil départemental : 04.73.77.35.87

- Pontaurmur les mardis de 9h-12h **sans rendez-vous**
- Herment 4 ième jeudi de chaque mois **sur rendez-vous**
- Giat 1^{er} et 3^{ème} jeudi de chaque mois **sur rendez-vous**
- Bourg-Lastic 1^{er} mardi de chaque mois **sur rendez-vous**

Permanences à Rochefort Montagne : Chambre d'agriculture 04.73.65.92.69

- **Conseiller MSA** les mardis de 9h à 12h **sans rendez-vous**
- **Conseiller d'entreprise et de transmission** 1^{er} mardi de chaque mois de 9h à 12h
sans rendez-vous

Le saviez-vous ?

Le Réseau Sismologique Auvergne (RSA) est une des composantes régionales du Réseau Sismologique et géodésique Français (RESIF)

20 stations sont actuellement déployées et surveillent l'activité sismique du Massif central

Les sismomètres vélocimétriques, très sensibles, sont installés dans les zones calmes, éloignés de toute perturbation (bruit urbain, chemin, animaux...) **L'un d'entre eux est installé au moulin de La Lignière**



En 48 ans d'enregistrements, un peu moins de 3 000 séismes ont été dénombrés. Actuellement, une moyenne de 100 séismes sont localisés chaque année, dont un à deux événements de magnitude 3 ou 3,5 qui peuvent être ressentis par la population. Le réseau sismologique se situe au voisinage des grandes provinces volcaniques récentes du Massif central (strato-volcans des Monts Dore et du Sancy et l'ensemble de la Chaîne des Puys). Cela lui permet aussi d'être un outil de surveillance d'une éventuelle reprise d'activité volcanique en Auvergne.

Les nouveaux risques sanitaires à venir

Le réchauffement climatique induit de nouveaux risques pour notre santé qui viennent se rajouter aux piqures de serpents, de tiques etc...

Le moustique tigre :



Le moustique tigre revient en force en 2019 et n'épargne pas le département du Puy-de-Dôme placé en vigilance rouge. L'Agence régionale de santé Auvergne-Rhône-Alpes rappelle que ce moustique est un potentiel vecteur de maladies graves, à savoir la dengue, le chikunguya ou le zika.

Comment reconnaître le moustique tigre :

Moustique diurne : il pique de jour et beaucoup moins de nuit, et a une nette préférence pour le matin et le soir

Moustique rayé noir et blanc, légèrement pailleté d'argent et laisse de la poudre (comme les ailes des papillons) quand on l'écrase

La pique du moustique tigre peut être sentie, comme si on nous piquait avec un brin d'herbe sèche

La pique du moustique tigre provoque généralement un bouton ressemblant à une cloque un peu plate, ressemblant à une ampoule, de 5mm à 2cm de diamètre, pouvant tourner au rouge et s'élargir selon la réaction de la peau de certaines personnes

La pique du moustique tigre gratte quasi immédiatement, puis s'endort, mais peut réapparaître après la douche pendant plusieurs jours

La taille du moustique tigre varie fortement: ils sont généralement plus petits que le moustique commun (épais d'un demi mm, et long de 2 mm), mais certains sont très balourds, (épais d'1mm, et long de 8mm)

Comment éviter sa prolifération :

- Supprimer les gîtes larvaires potentiels, c'est-à-dire supprimer toute eau stagnante au domicile et autour
- Vider les vases, les soucoupes des pots de fleurs ou les remplir de sable humide
- Supprimer ou vider régulièrement les petits récipients pouvant contenir de l'eau dans les jardins
- Couvrir les bidons de récupération d'eau de pluie pour les rendre inaccessibles aux moustiques (les couvrir d'une moustiquaire ou d'un tissu fin)
- Prévoir une pente suffisante pour que l'eau ne stagne pas dans les gouttières et les curer pour veiller à la bonne évacuation des eaux de pluie

L'ambroisie

<https://www.facebook.com/stopambroisie>

On a cru la reconnaître ici ou là mais jusqu'à présent elle reste très discrète dans notre commune

Alors comment la reconnaître ?

- La tige : assez souple et recouverte de poils blancs
- La feuille : vert clair uniforme sur les deux faces
- La fleur : vert jaune avant éclosion et jaune après
- L'odeur : aucune

Caractéristiques de l'armoise avec laquelle on peut la confondre :

- La tige : elle est glabre et a un parfum caractéristique
- La feuille : face inférieure blanchâtre
- La fleur : blanchâtre ou gris verdâtre
- L'odeur : parfum caractéristique du génépi ou de l'estragon

Si vous la reconnaissez prévenez le secrétariat de mairie car son pollen présente de graves allergies

On en parle cette année

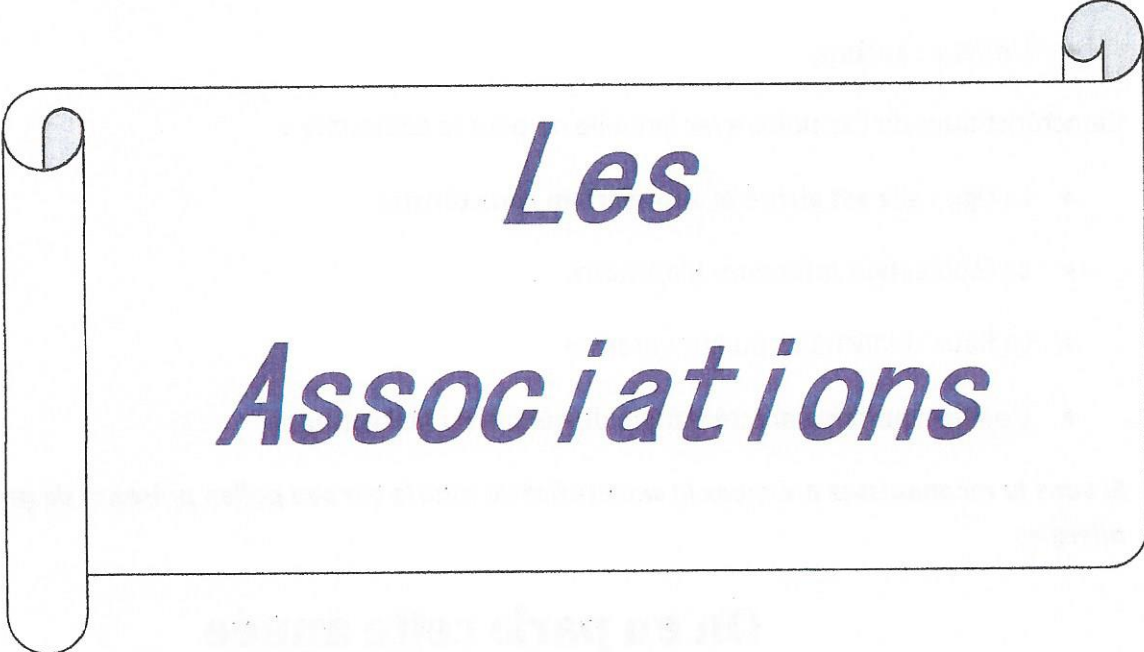
Les plantes phototoxiques

Une plante phototoxique est une plante qui provoque une réaction cutanée chez l'humain ou chez l'animal quand il y a eu contact avec la peau suivi d'une exposition au soleil

Ce contact peut provoquer des lésions, des cloques et rougeurs sur les zones exposées au soleil (mains, bras, jambes)

Parmi les plantes aux effets similaires, on retrouve le persil, l'aneth, l'angélique, le fenouil, le céleri, le panais, les carottes, ou le cerfeuil sauvage. D'autres plantes communes des jardins et des espaces verts font aussi partie des végétaux phytophototoxiques, comme les boutons d'or ou le millepertuis. Tout comme la famille des rutacées, qui comprend les citronniers, les orangers, les cédratiers, les bergamotiers, les tilleuls et les mandariniers.

En cas de contact avec une plante toxique, il est conseillé de se laver la peau au savon et d'éviter les expositions au soleil. Si des brûlures commencent à apparaître, mieux vaut consulter un médecin le plus rapidement possible.



Les Associations

Bibliothèque



Dépôt de Verneugheol

Bonjour à tous, Amis lecteurs ...ou non,

La bibliothèque de la commune est ouverte le samedi de 14 h à 15 h depuis cette année. Peut-être certaines personnes souhaiteraient un autre jour, aussi nous proposons la possibilité de nous rencontrer un vendredi toutes les trois semaines. Faites nous savoir si cela vous convient.

Nous tenons à disposition toutes sortes d'ouvrages et cela gratuitement, il suffit d'adhérer, ce qui donne accès aussi à la médiathèque numérique et à une multitude de savoirs, qu'ils soient scolaires ou autres, grâce à des films ou des fiches spécialisées.

Nous vous rappelons aussi que nous pouvons nous déplacer pour le portage de livres à domicile pour toute personne nous en faisant la demande.

Par la lecture, on a accès à l'histoire, la petite ou la grande, à la découverte selon ses goûts, on peut s'évader dans des contrées que l'on ne pourra jamais visiter, mais simplement aussi se détendre.

Merci à tous nos adhérents pour nos bons moments d'échange, à bientôt aussi aux personnes qui voudront agrandir notre liste, pour nos rencontres du samedi ou autre si souhaité.

A bientôt, Jean-Paul et Christiane



CLUB DES VERGNES

Le club des Vergnes compte une soixantaine d'adhérents.

Il est ouvert à tous pour participer à nos différentes manifestations :
loto, voyages, repas, thés dansants.

En 2019 les rencontres du vendredi après-midi avec jeux de cartes :
belote, tarot connaissent un certain succès.

Pour la fin d'année nous proposons :

- Un voyage d'une journée le mardi 3 septembre en Lozère
sur les traces des bisons & des loups.
- Le repas d'automne samedi 12 Octobre au restaurant
- Un thé dansant le dimanche 27 Octobre

Début 2020 nous organisons un Loto

Tout nouvel adhérent est le bienvenu pour passer d'agréables moments.



Le groupe qui a participé au voyage dans le Jura durant 2 jours

Le Président : André Détiange et son bureau

L'AMICALE DE VERNEUGHEOL

Cette jeune association a soufflé sa première bougie et compte 30 adhérents en 2019.

Le 02 février s'est tenue l'assemblée générale, le même bureau a été réélu.

Durant l'hiver nous avons organisé des soirées jeux de sociétés qui ont toujours autant de succès.

La soirée film a été reconduite en avril ainsi que la « voisinade » en mai.

Pour la fête patronale nous avons proposé une randonnée le samedi après-midi.

Le 14 septembre nous proposons une escapade d'une journée à Bort-Les-Orgues avec plusieurs visites au programme à savoir visite du Château de Val, croisière en vedettes panoramiques, visite du Musée de la Tannerie et du Barrage de Bort-les-Orgues ainsi qu'un repas au Relais Valcastel.

Nous continuerons de proposer des animations au cours du prochain semestre.

Tout nouvel adhérent est le bien venu



Stéphanie Devedeux et son équipe

Comité des fêtes

Le comité , comme chaque année, est chargé d'organiser la fête patronale , avec le concours d'autres associations communales, et 2019 n'a pas failli, la fête s'est déroulée fin juin, en pleine canicule ; mais il en faut plus pour démotiver les troupes.....et ce fut un fort succès avec 34 équipes à la pétanque, du monde aux concerts et au bal gratuits, à la course d'ânes qui a permis de révéler des talents cachés de meneurs d'ânes chez certains administrés !! , et quelques 120 repas servis le dimanche midi ! (photos de Rémi PRUNY)



En plus de la fête, le comité organise 2 bals en mars et décembre et un concours de belote fin octobre !

Toute personne souhaitant nous rejoindre est la bienvenue ; il suffit de se rapprocher d'un des membres !

Pour motiver sa petite troupe, le comité a organisé un voyage à Cahors en avril, 16 membres sont partis visiter la ville lotoise, déguster son vin et surtout passer un week-end très convivial !



Nous remercions particulièrement la municipalité qui permet que la fête reste à la portée de tous puisque la plupart des animations (concerts, bal et course d'ânes) est gratuite ; un grand merci à JOY qui, par sa disponibilité et sa gentillesse, a permis de palier aux soucis d'organisation pendant toutes ces années et un autre merci à Jeantou qui nous a prêté son tracteur et son groupe électrogène lors de la coupure électrique du samedi après-midi de la fête !

Enfin, l'année prochaine, le comité aura 50 ans...

Club d'Astronomie Les Pléiades

Nous sommes un petit club mais toujours actif. Nous nous déplaçons partout où on

Nous demande. Nous faisons partie de la grande famille des clubs d'Auvergne et

Participons à toutes les manifestations officielles comme :

Les nuits des étoiles en août qui attirent toujours beaucoup de monde, les rencontres

De Châtel Guyon, tous les deux ans pour les Nuits Etoilées d'Auvergne,

Celles de Charlinarges, dans le Cantal pour la fête du Ciel et de la Terre. La dernière

Manifestation dans le Cantal a eu lieu dernièrement et nous a permis d'assister

A des conférences diverses mais très intéressantes ce qui nous a donné l'idée d'inviter

Un animateur d'un autre club, au printemps prochain pour une soirée ouverte à tous

Sur le thème des zones habitables. Nous vous espérons nombreux à cette soirée.

L'astronomie n'est pas seulement une science difficile à comprendre ou inutile,

Mais quelque chose que nous pratiquons tous, sans nous en rendre compte :

L'heure qu'il est, le temps qu'il fait, le jour, la nuit, le bleu du ciel, le Soleil, la Lune.

La planète où nous vivons et même nous, sommes nés de l'astronomie. La

Compréhension de l'histoire de notre Terre nous permettra peut-être de faire face

Aux changements climatiques annoncés.

En attendant, nous allons pester contre le trop chaud, le trop froid, le trop sec, le trop

Humide.....

Au plaisir de vous voir nombreux lors de nos manifestations.

Aéroclub les Ailes Verneugheoloises

Notre club fonctionne toujours très bien et cette année, le temps étant plus sympathique, nous a permis de débiter dans les meilleures conditions. Nous sommes toujours 3 pilotes et depuis fin Juin nous avons pu réaliser plusieurs baptêmes qui étaient très attendus.

Nous comptons aussi participer au rallye d'Automne d'Auvergne. Nous avons participé à ce rallye il y a 2 ans qui nous avait permis de visiter 6 terrains d'affilée. C'est une excellente pratique qui nous donne de l'assurance pour voyager. Et bien sûr, le partage avec d'autres pilotes est très instructif car chacun parle de ses bonnes ou mauvaises expériences dans ce domaine qui est si vaste.

Donc, si vous avez un cadeau à faire et que vous êtes à court d'idée, n'hésitez pas à nous contacter pour mettre en place ce qu'il faut : survol de votre village, les volcans et le Puy de Dôme, le puy de Sancy. Nous pouvons vous dire que nous faisons de plus en plus d'heureux et il y en a qui récidivent.

Tarifs : Baptême : 50 € , heure de vol : 80 €



Verneugheol vu de
l'ULM

Société de chasse « La Fraternelle »

La société de chasse englobe 5000 ha sur les communes de Verneugheol et Saint Germain Près Herment. Elle se compose de 2 équipes, chacune ayant son secteur ; soit environ 80 adhérents.

Président : Guy Combas 06.75.14.12.41

Vice-président secteur de Verneugheol : Jean-Baptiste Legoueix 06.19.18.09.06

Vice-président secteur de Saint Germain : Georges Béraud 06.19.90.55.11

La chasse est ouverte du 2^{ème} dimanche de septembre au dernier jour de février. Le sanglier sera probablement prolongé jusque fin mars.

Pour certains petits gibiers la clôture a lieu le premier week-end de janvier sauf pour le lièvre dont la fermeture est le troisième dimanche de novembre

Depuis le 1^{er} juillet 2019, le renard est classé nuisible sur tout le département du puy de dôme.

Les personnes dont le poulailler est visité par Goupil peuvent le signaler aux membres de la société de chasse qui feront une déclaration de dégâts n'entraînant pas de remboursement. C'est à partir de ces déclarations que la préfecture déclare le renard nuisible.

Bracelets 2019-2020 :

Chevreuil : 50

Sanglier adulte : 6, sanglier jeune 10

Cerf: 1 faon : 1

Comptage du gibier

Il s'effectue sur plusieurs nuits en Mars et Avril (de 21h à 1h environ). En Mars, sur 2 nuits il concerne les lièvres et en avril sur 4 nuits, les chasseurs effectuent le comptage des cervidés

Chaque comptage recense également les autres espèces de gibier ; la dernière sortie a comptabilisé 119 animaux toute espèce confondue.

Cette année le repas organisé par chaque secteur a connu un vif succès.

L'installation des miradors se poursuit ; 10 le seront cette année



Autres informations

CONFERENCE SANTE

Les secrets de la mémoire

Pour tous et gratuit

BOURG-LASTIC

LUNDI 16 SEPTEMBRE 18H30

Salle de la mairie (RDC)

Animée par Nathalie Décatoire *

Informations/inscriptions :

CLIC Sénior Montagne 04.73.65.20.89

Apéritif dinatoire offert

*Gérontologue spécialisée Alzheimer

RÉSERVEZ VOTRE COMPOSTEUR

BON DE RÉSERVATION (DANS LA LIMITE DES STOCKS DISPONIBLES)

Nom : Prénom :
 Adresse :

 Commune : Code postal :
 Téléphone :
 E-mail :

**A RETOURNER
 AVANT LE 30/11/2019**

A L'ADRESSE :
 SMC TOM DE LA HAUTE DORDOGNE
 4 ROUTE DE TULLE
 63760 BOURG-LASTIC

OÙ PAR MAIL :
 smctom.hautedordogne@wanadoo.fr

CONTACT :
 ☎ 04 73 21 88 46



Je souhaite acquérir 1 pack :

Limité à 1/foyer/an dans la limite des stocks disponibles.

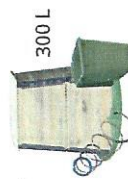
Composition du pack :

- 1 composteur
- 1 bioseau
- 1 aérateur

Composteurs bois fabriqués par une Entreprise Adaptée
 Composteurs plastiques en plastique 100% recyclé

PETIT MODÈLE

42,5€



300 L



345 L

☐ En bois

☐ En plastique

GRAND MODÈLE

48€



600 L



620 L

☐ En bois

☐ En plastique

TARIFS GARANTIS JUSQU'AU 31/12/2019.

Les composteurs ne sont pas livrés à domicile. Le retrait des composteurs se fera à l'ISDND de St Sauves d'Auvergne, les dates de retrait seront précisées par courrier ou par mail.

Pour toute question relative à votre commande de composteur, merci de contacter votre collectivité au : 04.73.21.88.46. Règlement à réception de la facture, qui vous sera adressée par le Trésor Public après le retrait de votre composteur.



Si votre adresse mail est précisée, ces informations vous seront UNIQUEMENT communiquées par mail. Seuls les bons de commande dûment remplis seront pris en compte.



www.valtom63.fr



